

## Les smileys : une nouvelle forme de ponctuation ?

SAMAI Dounia

Doctorante à l'université de Batna(Algérie)

### Résumé :

Le texte est depuis des siècles un moyen de communication entre les êtres humains. Il est constitué de mots, de phrases, et de ponctuations qui enrichissent le contenu et rythment la lecture. Cependant le texte a récemment subi quelques évolutions en passant de la communication textuelle manuscrite à la communication textuelle électronique. Parmi les résultats de ce passage est la naissance d'un procédé spécifique appelé les smileys<sup>1</sup>. Ces derniers se présentent sous forme d'un visage souriant constitué d'une combinaison de caractères typographiques comme :- ) ou d'une petite image graphique comme 😊. Dans cet article, nous essayerons de situer les smileys vis-à-vis du texte et d'analyser leur rôle dans la communication textuelle électronique afin de déterminer leur place en tant qu'outil linguistique. Pour ce fait, il convient de trouver quelles fonctions ils occupent et de les comparer aux fonctions des outils traditionnels de communication écrite ou orale. A ce titre, le système de ponctuation nous semble le plus proche des smileys. A travers l'analyse d'un corpus constitué de plusieurs messages tirés de trois modes de communication électronique (tchat, forum et blog), nous essayerons de déterminer s'il est possible de classer les smileys dans la catégorie grammaticale de la ponctuation.

**Mots-clés :** Smileys, signes de ponctuation, communication écrite médiatisée par ordinateur (CEMO).

### Abstract :

The text has been for centuries a means of communication between human beings. It is made up of words, sentences and punctuation that enrich the content and give a certain rhythm to the reading. However, the text underwent some evolutions recently from the handwritten textual communication to the electronic textual communication. Among the results of this changeover: the appearance of a specific procedure called smileys. The latter are in the form of a smiley face made of a combination of typefaces like :- ) or a small graphic image like 😊. In this essay, we will try to locate the smileys in the text and analyze their role in the electronic textual communication in order to determine their place as a linguistic tool. This is why it is necessary to find what functions they occupy to compare them with the functions of the traditional written or oral tools. Therefore, we think that the system of punctuation seems the closest to smileys. Through the analysis of a corpus consisting of several messages from three electronic modes of communication (chat, forum and blog), we will try to determine if it is possible to classify the smileys in the grammatical category of punctuation. ...

**Keywords :** smileys, system of punctuation, Computer-mediated communication (CMC)

### المخلص :

يعتبر النص منذ قرون وسيلة للاتصال بين البشر. إذ يتكون من كلمات وجمل وعلامات وقفٍ تثري فحواه وتضفي إيقاعاً معيناً على طريقة قراءته. إلا أنه قد خضع مؤخراً لجملة من التطورات بالانتقال من الاتصال النصي المكتوب بخط اليد إلى الاتصال النصي الإلكتروني. ومن بين نتائج هذا الانتقال نجد ظهور طريقة معينة تدعى (الوجوه الضاحكة) وتتمثل هذه الأخيرة في شكل وجه مبتسم مكون من مزيج من العلامات الكتابية مثل :- ) أو صورة بيانية صغيرة مثل 😊 سنحاول من خلال هذه المقالة ضبط مكانة الوجوه الضاحكة في النصوص وتحليل دورها في الاتصال النصي الإلكتروني من أجل تحديد مكانتها كأداة لسانية. وعليه يستحسن معرفة الوظائف التي تشغلها هذه الأشكال ثم مقارنتها مع وظائف الأدوات اللسانية التقليدية الخاصة بالاتصال الكتابي أو الشفهي. بناءً على هذا، فقد بدى لنا أن نظام علامات الوقف هو الأقرب إلى ما يسمى بالوجوه الضاحكة. ومن خلال تحليل مدونة بحثٍ تتمثل في العديد من الرسائل النصية المأخوذة من ثلاثة أشكال للاتصال الإلكتروني (الدرشة والمنتديات وصفحات الانترنت " blog ")، سنحاول تحديد إمكانية تصنيف الوجوه الضاحكة نحويّاً في خانة علامات الوقف. ...

الكلمات المفتاحية: الوجوه الضاحكة علامات الوقف الاتصالات الحاسوبية.

**Introduction :**

La question de vouloir créer de nouveaux signes de ponctuation ne date pas d'aujourd'hui. De nombreux écrivains, poètes, linguistes et typographes ont tenté d'inventer des signes de ponctuation. Marcellin JOBARD, par exemple, invente le point d'ironie (↑), dès 1841. Il déclare que :

*« Si l'on trouvait le moyen d'exprimer à l'aide de trois ou quatre signes nouveaux tous les principaux groupes de sensations voisines, de manière à mettre le lecteur en état de rendre à première vue les sentiments de l'auteur, il nous semble qu'on devrait les adopter. [...] par exemple un point d'ironie représenté par une petite flèche tiendrait lieu des phrases : dit-il en persiflant, ajouta-t-il en plaisantant, reprit-il d'un air moqueur, etc. [...] un point d'irritation, un point d'indignation, un point d'hésitation, tout cela exprimé avec la même flèche placée dans quatre positions différentes. Nous proposons un point de sympathie (∩), un point d'antipathie (∪), un point d'affliction, un point de satisfaction, un signe pour la voix haute, un pour la voix basse, etc. »<sup>2</sup>.*

Aussi, Hervé BAZIN dans son livre *Plumons l'oiseau* (1996), reprend le point d'ironie et propose d'autres nouveaux signes de ponctuation (des « points d'intonation » selon son expression) : les points de doute (↔), de certitude (†), d'acclamation (∇), d'autorité (‡) et d'amour (♥). Malheureusement, ces différents signes ne sont jamais standardisés ni utilisés dans la langue écrite. Mais leur usage voulu fait d'eux les ancêtres des smileys, ces nouveaux procédés qui ont envahi nos conversations et nos échanges informatiques et quelque fois, nous les trouvons même dans nos manuscrits ! À ce propos, André GUNTHERT, maître de conférences à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, se trouve étonné lorsqu'il a utilisé un smiley typographique sur une prise de note manuelle. Il explique que « le passage à la graphie constitue un témoignage manifeste de l'installation dans l'usage courant de ce logogramme »<sup>3</sup>. S'agit-il d'une nouvelle forme de ponctuation ? Pour pouvoir répondre à cette question, nous commençons par une définition des smileys et de leur rôle dans la CEMO. Ensuite, nous définissons la ponctuation et nous présentons ses fonctions linguistiques. Enfin, nous faisons une comparaison entre les smileys et les signes de ponctuation. Pour établir ce comparatif, nous nous basons sur un corpus de conversations écrites médiatisées par ordinateur. Et afin de travailler sur un échantillon assez représentatif, nous avons choisi de recueillir des conversations tirées de trois modes de CEMO : un tchat, un forum et un blog.

**1. Définition des smileys et de leur rôle dans la CEMO :**

Le smiley se présente sous forme d'un visage souriant constitué d'une suite de caractères alphanumériques, complété par des signes de ponctuation, ou d'une petite image graphique. Il est utilisé par les internautes au sein des conversations électroniques pour les permettre de figurer des expressions correspondant aux mimiques faciales qu'ils auraient pu voir lors d'un échange en face à face. Et de ce fait, ils compensent l'absence de visibilité réciproque en « réchauffant » ainsi leurs échanges. Il existe deux types de smileys : des smileys typographiques et des smileys graphiques. Pour le smiley typographique, sa naissance est datée du 19 septembre 1982. Il est né du besoin des utilisateurs des forums universitaires (professeurs, étudiants, chercheurs) de différencier les sujets sérieux des sujets de plaisanteries. Il y'avait plusieurs propositions comme le signe de pourcentage (%) pour les messages sérieux, et l'astérisque (\*) pour les plaisanteries. Mais, la proposition qui a été retenue est celle de Scott Elliot FAHLMAN, professeur à l'université Carnegie Mellon. Il proposa d'utiliser deux symboles, qui, vus à 90°, formaient un visage souriant et un autre sérieux. Il s'agissait du Smiley :- ) et du Frowney :-( . Voici le message qui contient le premier smiley de l'histoire<sup>4</sup> :

19-Sep-82 11:44 Scott E Fahlman:-)

From: Scott E Fahlman <Fahlman at Cmu-20c>

I propose that the following character sequence for joke markers:

:-)

Read it sideways. Actually, it is probably more economical to mark things that are NOT jokes, given current trends. For this, use

:-(

Je propose la séquence de caractères suivante comme marqueur de plaisanterie :

:-)

A lire de coté. En fait, c'est probablement plus économique de marquer les trucs qui ne sont pas des blagues, compte tenu des tendances actuelles. Pour ce faire, utilisez

:-<sup>5</sup>

Le smiley est donc constitué de trois caractères typographiques : les deux points qui représentent les yeux, le tiret représentant le nez, et enfin une parenthèse fermée pour la bouche souriante. Pour faire le Frowney, il suffit de remplacer la parenthèse fermée par une parenthèse ouverte, afin de figurer une bouche qui ne sourit pas. Mais c'était seulement en 2002 que l'utilisation des smileys se généralise et les utilisateurs ont créé plusieurs variantes comme le smiley surpris O-), le smiley clin d'œil ;-)) ou encore les utilisateurs peuvent multiplier l'utilisation de la parenthèse fermante pour représenter un rire plus fort comme :-)).

Le deuxième type des smileys est le smiley graphique. Là où la naissance du smiley typographique est vérifiable et datable, celle du smiley graphique est beaucoup plus difficile à déterminer. Il n'existe pas d'ouvrages ou d'études portant sur l'origine historique du smiley. Les travaux abordant le thème du smiley sont généralement des analyses linguistiques sur les formes d'écriture pratiquée sur internet. On trouve aussi des dictionnaires de smileys qui répertorient les smileys les plus courants et en donnent la signification, mais ceux-ci n'abordent pas l'aspect historique du signe. Le smiley graphique est composé de trois éléments graphiques : deux points juxtaposés représentant des yeux et un arc de cercle représentant la bouche entourés d'un cercle formant le contour d'un visage. Il est généralement jaune comme 😊. La paternité du logo est attribuée à Harvey BALL et ensuite à Franklin LOUFRANI. Comme le smiley typographique, le smiley graphique connaît aussi plusieurs variantes tel que : 😄, 😞, 😮, etc.

En ce qui concerne le terme smiley, nous l'avons choisi parmi plusieurs d'autres comme binette, frimousse, souriard, émoticône, etc. parce qu'il est le terme le plus utilisé par les internautes. Ces derniers trouvent dans cet outil la résolution de plusieurs problèmes de communication. De là, vient la nécessité de présenter les fonctions du smiley et pour ce fait, nous nous contentons de citer celles données par Michel MARCOCCIA<sup>6</sup>, suivies par des exemples tirés de notre propre corpus. Le linguiste attribue au smiley quatre fonctions : la fonction expressive, la fonction métalinguistique, la fonction relationnelle, et le procédé de politesse. Il les décrit comme ceci :

- La fonction expressive : il s'agit de l'utilisation la plus courante du smiley, elle permet au scripteur de décrire l'émotion qu'il ressent au moment de l'énonciation (joie, tristesse, colère, surprise etc.).

Exemple 1, tiré du site du tchat fantasia : <http://www.fantasia.org>

La-Classe> regarder aljazeera il parle de la neige en algerie ya 19 mort 😞

Ici, le smiley triste joue un rôle expressif parce qu'il apporte une information sur l'état émotionnel de l'émetteur de ce message, qui n'est pas accessible par son contenu verbal.

- La fonction métalinguistique : elle permet à l'utilisateur d'indiquer dans quel sens son message doit être interprété. Par exemple, il peut s'agir de l'insertion d'une émoticône

faisant un clin d'œil à la fin d'un énoncé pour faire comprendre au destinataire que la phrase est ironique ou humoristique.

Exemple 2, tiré du forum « Algérie » <http://www.forum-algerie.com>

salut c'est un djinn apaches qui t'habite, moi maître des démons qui a le pouvoir de te libérer. postes moi 2000 euros pour la rokia si tu es dans le besoin de te marier ,je

légaliserais ton mariage avec l'apache au même tarif 😏

Ici, l'émetteur ajoute un smiley à son message pour manifester la dimension ironique de sa réaction.

- Le marqueur de relation : il s'agit d'un smiley permettant d'instaurer ou de confirmation le type de relation que l'on entretient avec son destinataire. Par exemple, l'ajout d'un smiley souriant en début de conversation peut indiquer une relation de complicité entre les locuteurs, de la même façon que pourrait le faire un sourire dans un face-à-face.

Exemple 3, tiré du tchat fantasia : <http://www.fantasia.org>

Seafarer> zemm> bonsoir 😊

MaHina> Seafare> Bonsoir toi kisssssss 😊

Hurricane> Bubble\_Gum> a plus 😊

zemm> uNIVERSEL> 😊 bonne soiree a bientôt

Ici, la majorité des tchateurs utilisent surtout un smiley souriant pour indiquer qu'ils veulent entretenir une relation de familiarité ou de connivence avec leurs interlocuteurs.

- Le procédé de politesse : cette dernière fonction permet d'atténuer le caractère hostile que peut avoir un énoncé verbal. Afin d'éviter une mauvaise interprétation, le smiley vient en quelque sorte indiquer le ton de voix sur laquelle la phrase serait dite en face-à-face par l'émetteur.

Exemple 4, tiré du tchat fantasia : <http://www.fantasia.org>

MaHina> Dzordre > Si\_LhachMi : heppp quand on p arle de moi j'aimerais par respect du moins qu'on le fasse en français merci 😊

Ici, l'émetteur utilise un smiley souriant pour atténuer le caractère menaçant de son message.

Il faut ajouter que ces quatre fonctions ne sont pas exclusives car un même smiley peut avoir plusieurs fonctions et plusieurs smileys peuvent avoir une même fonction.

Un smiley clin d'œil peut souligner l'ironie d'une remarque, atténuer son caractère menaçant et indiquer le type de relation qu'on veut préserver comme dans l'exemple suivant :

Exemple 5, tiré du tchat fantasia : <http://www.fantasia.org>

Piston> La`pieuvre> 😏 saha la moche lol

Au delà de ces différentes fonctions des smileys, nous remarquons que leur place dans les messages se diffère d'un internaute à un autre. Quelques smileys sont placés au début des messages, d'autres au milieu et d'autres encore sont mis à la fin des phrases accompagnés ou pas par des signes de ponctuation. Pour connaître leur place dans le système de ponctuation, nous allons tout d'abord essayer de définir celle-ci avec ses fonctions linguistiques.

## 2. Définition de la ponctuation et de ses fonctions linguistiques :

En réalité, ce qui nous mène à faire la comparaison entre les smileys et les signes de ponctuation, se sont les différentes définitions données à la ponctuation dans l'ouvrage de Nina CATACH qui s'intitule *la ponctuation*<sup>7</sup>. Nous pouvons citer quelques unes de ces définitions :

- « *La ponctuation est ce qui règle la langue mais la règle en mesure ; ce qui inscrit en elle notre voix et notre corps ; ce qui fait entendre, même dans le silence, qu'il y a dans l'organisation de la phrase, du texte, une rigueur et une folie* » J. DRILLON.

- « *la ponctuation est un système de renfort de l'écriture, formé de signes syntaxiques, chargés d'organiser les rapports et la proportion des parties du discours et des pauses orales et écrites. Ces signes participent ainsi à toutes les fonctions de la syntaxe, grammaticales, intonatives et sémantiques* » N. CATACH.
- « *La ponctuation aide à la construction, exprime les pauses, les sentiments, l'intonation, et participent au sens, de façon associée et parfois même autonome* » N. CATACH.
- « *Ponctuer est un commentaire, mais également un choix, une interprétation métalinguistique* » N. CATACH.
- « *Une ponctuation peut remplacer un mot, un syntagme, voire une phrase, et surtout indiquer de façon directe les rapports entre interlocuteurs* » N. CATACH.
- « *La ponctuation n'est l'effet du hasard, ni des règles à priori, ni de la fantaisie. Il s'agit d'usages dus à la fois à l'époque, au genre d'écrits, aux types de transmission et finalement aux individus* » J. VARLOOT.

A travers ces définitions, nous avons remarqué que les smileys ont quelques caractéristiques proches du système de ponctuation. En d'autres termes, on peut appliquer toutes ces définitions sur les smileys. Pour approfondir nos remarques nous nous sommes basée sur l'article de Jean PERROT qui s'intitule « ponctuation et fonctions linguistiques »<sup>8</sup>. Son approche de classification de la ponctuation est intéressante pour nous car il considère le signe de ponctuation comme un signifiant, c'est-à-dire comme une unité graphique ayant un sens, contrairement aux graphèmes, qui eux ne sont pas des unités significatives. Par exemple, une lettre ou une syllabe sont dicibles mais elles n'ont pas de sens propre, alors que la ponctuation n'a pas de « correspondance phonémique », mais a une signification. Jean PERROT reprend la classification proposée par Claude TOURNIER dans son « Essai de définition de la ponctuation et de classement des signes ». Cette classification repose sur la fonction des signes de ponctuation et non pas sur leurs propriétés, comme le font la plupart des autres classements. L'avantage de cette classification est qu'elle considère donc le signe de ponctuation sous l'angle de sa signification, ce qui va nous permettre d'y intégrer le smiley. Dans un classement standard s'appuyant sur les propriétés du signe de ponctuation, il aurait été difficile de positionner le smiley car celui-ci n'a pas de forme standard et n'est pas normé. Les deux éléments de définition que donne TOURNIER pour décrire la ponctuation sont les suivantes :

1) « *Un signe de ponctuation ne se prononce pas. [...] Un signe de ponctuation est un graphème discret et sans correspondance phonémique* » ;

2) Les signes de ponctuation « ont une signification »<sup>9</sup>.

Ici, nous constatons comme le déjà été déclaré par Juliette GUILBAUD « qu'il est possible de considérer le smiley comme un signe de ponctuation puisqu'il ne se prononce pas et qu'il a une signification »<sup>10</sup>. Cette première constatation nous permet donc de continuer l'analyse en présentant les différentes fonctions attribuées aux signes de ponctuation par Claude TOURNIER. Celui-ci refuse tout d'abord de considérer que la fonction de la ponctuation soit de représenter l'intonation de la phrase car dans ce cas, certains signes comme la majuscule de début de phrase, l'alinéa ou encore les guillemets se retrouveraient orphelins de toute classe puisqu'ils ont peu de conséquences sur la tonalité d'une phrase lorsqu'elle est lue. Jean PERROT reprend donc les quatre niveaux de fonction de la ponctuation proposés par Claude TOURNIER<sup>11</sup> :

- délimitation des « mots graphiques » (blancs essentiellement, mais aussi traits d'union ou apostrophes) ;
- délimitation des phrases et membres de phrases (majuscules, points divers ; virgule, point-virgule, deux-points, guillemets, parenthèses, crochets, tirets, etc.) ;

- délimitation des paragraphes, chapitres, etc. (alinéas, renforcements, tirets de dialogue...);
- signalisation sémantiques ou extralinguistiques diverses (majuscules initiales de noms propres ou pseudo-noms propres, astérisques, points de suspension marquant l'hésitation, etc.) » ;

À travers ce classement, on comprend que le choix de la ponctuation influe sur le sens que l'on donne à un énoncé. Dans ce cas, on ne peut pas considérer la ponctuation comme un pur outil de syntaxe. Certes, elle permet de structurer le contenu d'une phrase et les phrases entre elles, mais cela n'est pas sans impact sur le sens de celles-ci. Nous pouvons reprendre l'exemple donné par Jean PERROT, pour comprendre les nuances que peuvent impliquer un simple changement de ponctuation dans une phrase :

Il est mort naturellement / Il est mort, naturellement.<sup>12</sup>

Dans le premier cas, on comprend que le sujet est mort d'une mort naturelle, alors que dans le second, « naturellement » est un adverbe de commentaire employé par le locuteur de la phrase. Donc si nous considérons vraiment le smiley comme un signe de ponctuation, cela veut dire qu'il a lui aussi une influence sur le sens des énoncés dans lesquelles il est employé.

### 3. Comparaison entre les smileys et les signes de ponctuation :

Maintenant, nous allons essayer de déterminer à laquelle des quatre fonctions citées précédemment le smiley appartient. Les trois premières fonctions sont « trois niveaux successifs dans l'élaboration du texte écrit » et le dernier niveau est « un ensemble de procédés qui relèveraient plutôt de la présentation ». Cette dernière fonction est celle qui paraît la plus proche de la fonction du smiley. En effet, le smiley n'a pas pour but premier, chez les utilisateurs, de délimiter des mots, des phrases ou des paragraphes. Dans les échanges sur internet et notamment sur le tchat, les énoncés fonctionnent généralement par phrases assez courtes, s'enchaînant rapidement. L'utilisateur aura tendance à envoyer ses messages par unité de sens (phrase) et non en bloc (paragraphe). Il pourra ainsi envoyer plusieurs énoncés à la suite, équivalent plusieurs phrases. Au sens linguistique du terme, « pour un énoncé, il y a un message correspondant »<sup>13</sup>. Voici un exemple typique du type d'enchaînement d'énoncés qu'il est possible de trouver lors d'une conversation écrite médiée par ordinateur :

Exemple 6, tiré du tchat fantasia <http://www.fantasia.org>

La`pieuvre>Ahhhh  
 La`pieuvre> Dsl  
 La`pieuvre>Erreur de salon  
 La`pieuvre>Samhouli (pardonnez-moi)  
 aminesoft> slm 3likom  
 aminesoft> slm 3likom every one  
 aminesoft> i'm new in this tcha

Dans ces deux extraits, nous remarquons que les utilisateurs «La`pieuvre» et « aminesoft » envoient plusieurs énoncés successivement, là où ils auraient pu ne faire qu'un envoi de plusieurs phrases juxtaposées. Nous sommes donc tout à fait d'accord avec Juliette GUILBAUD quand elle a conclu que « les utilisateurs se contentent le plus souvent de faire un énoncé par envoi afin de délimiter les phrases. Pour délimiter les mots, il emploiera généralement la virgule, voire rien du tout »<sup>14</sup>.

A travers l'analyse de notre corpus, nous avons remarqué que la majorité des smileys se situent à la fin de l'énoncé ou employés seuls. Quelques uns sont placés au milieu. Et très peu de smileys sont employés au début des énoncés.

Nous pouvons donc faire le constat que le smiley apparaît en règle générale en fin d'énoncé ou tout seul. Lorsqu'il est utilisé seul, il constitue alors lui-même l'énoncé. Cela



5. PERROT Jean, 1980 : « Ponctuation et fonctions linguistiques », *Langue française*, n°45, pp. 67-76.
6. « Jobard invente le point d'ironie, un précurseur du smiley, dès 1841 », consultable à l'adresse : <http://www.jobard.eu/spip.php?article34>.
7. « Smiley Lore :-) », site de l'université Carnegie Mellon consultable à l'adresse : <http://www-2.cs.cmu.edu/~sef/sefSmiley.htm>.
8. « Moi Tarzan, toi smiley », Actualité de la Recherche en histoire visuelle, consultable à l'adresse : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/01/17/603-moi-tarzan-toi-smiley>.

### Corpus :

Tchat fantasia : <http://www.fantasia.org>

Forum Algérie: <http://www.forum-algerie.com>

Blog jeune vie Algéroise : <http://jeuneviealgeroise.com>

<sup>1</sup> Smiley : n.m. (mot anglais des États-Unis de to smile « sourire ») Suite de caractères alphanumériques utilisée dans un message électronique pour former un visage stylisé exprimant un sentiment, une émotion. Synonyme : emoticon/émoticône, binette, frimousse, souriard, trombine.

<sup>2</sup> M. JAUBARD, *Rapport sur l'exposition de 1839. Industrie française*, t. 2, 1842, pp. 350-351.

<sup>3</sup> Article sur le blog d'André GUNTHERT, « Moi Tarzan, toi smiley », Actualité de la Recherche en histoire visuelle, <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/01/17/603-moi-tarzan-toi-smiley>.

<sup>4</sup> « Smiley Lore :-) », Site de l'université Carnegie Mellon consultable à l'adresse : <http://www-2.cs.cmu.edu/~sef/sefSmiley.htm>.

<sup>5</sup> Nous traduisons.

<sup>6</sup> M. MARCOCCIA, N. GAUDUCHEAU et H. ATIFI, « Plurilinguisme et multimédia : émotions et interactions en ligne », conférence tenue lors de la journée d'étude, Université de Lyon, 17 mars 2005.

<sup>7</sup> N. CATACH, *La ponctuation (Histoire et système)*, Paris, P.U.F. (coll. « Que sais-je? », 1996, 128p.

<sup>8</sup> J. PERROT, « Ponctuation et fonctions linguistiques », *Langue française*, n°45, 1980, pp. 67-76

<sup>9</sup> Op. cit, p. 67.

<sup>10</sup> J. GUILBAUD, *Le smiley : une approche sémiologique et sociolinguistique*, Mémoire de Master 1, Cultures et Métiers du Web, Université Paris-Est Marne-la-Vallée - CFA Descartes, 2010, p. 43.

<sup>11</sup> J. PERROT, « Ponctuation et fonctions linguistiques », *Langue française*, n°45, 1980, pp. 68-69.

<sup>12</sup> Ibid. p. 73.

<sup>13</sup> J. GUILBAUD, *Le smiley : une approche sémiologique et sociolinguistique*, Mémoire de Master 1, Cultures et Métiers du Web, Université Paris-Est Marne-la-Vallée - CFA Descartes, 2010, p. 44.

<sup>14</sup> Op. cité, p. 44.

<sup>15</sup> J. GUILBAUD, *Le smiley : une approche sémiologique et sociolinguistique*, Mémoire de Master 1, Cultures et Métiers du Web, Université Paris-Est Marne-la-Vallée - CFA Descartes, 2010, p. 46.